



EXEMPLE

Fiche de mesure

Adaptation aux changements climatiques

Aménagement adapté aux changements climatiques des espaces ouverts privés : sensibilisation et vérification des prescriptions

Description de la mesure

Les propriétaires privés sont sensibilisés en faveur d'un aménagement de leurs espaces ouverts adapté aux changements climatiques via, entre autres, les mesures suivantes : plantation d'arbres pour accroître les zones ombragées, accroissement de la rétention d'eau de pluie au moyen de plans d'eau ouverts et pose de revêtements clairs et désimperméabilisés. Parallèlement, les possibilités de modifier ou de créer des instruments de planification (p. ex. règlement sur les constructions et l'aménagement) ou des bases légales sont étudiées en vue de rendre contraignant l'aménagement des espaces ouverts adapté aux changements climatiques.

Objectif

Des espaces ouverts privés adaptés aux changements climatiques et proches de l'état naturel sont aménagés ; ils contribuent à réduire le stress thermique, à améliorer le microclimat et à diminuer les dommages liés aux inondations.

Activités

1. Élaborer des notices ou d'autres instruments appropriés pour sensibiliser les propriétaires privés
2. Réaliser des activités de sensibilisation
3. Vérifier la nécessité d'adapter les prescriptions

Période de mise en œuvre

À compter de 2022

Compétences

Direction des travaux publics

Coûts/charges et financement

- Ressources humaines internes pour l'élaboration et l'accompagnement
- Coût d'élaboration des bases/notices en cas d'externalisation : 30 000 à 50 000 francs
- Financement dans le cadre des coûts de projet ordinaires

Interdépendances, synergies et conflits d'objectifs

Synergies avec les mesures suivantes : exigences accrues pour les nouvelles constructions, assainissement et rénovation énergétiques des bâtiments existants, élaboration d'une stratégie pour réduire la chaleur dans l'espace public

Indicateurs et suivi

- Du matériel d'information a été élaboré.
- Des activités de sensibilisation ont été réalisées.
- La surface des espaces ouverts privés adaptés aux changements climatiques et proches de l'état naturel augmente.

Décisions

Décision du Conseil communal n° xx du xxxx relative à xxxx

Remarques

Aucune